



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Une page se tourne en Ville de Neuchâtel avec le départ annoncé de son chancelier

Le Conseil communal annonce la prochaine retraite de son chancelier Rémy Voirol, au 30 juin 2021, fonction qu'il a occupée pendant près de 30 années. Dans le cadre du processus de fusion, celui-ci sera appelé à appuyer le nouveau Conseil communal dans ses actions politiques et assurera la transmission des dossiers lors de la mise en œuvre de la commune fusionnée. Le Conseil communal souligne son sens exemplaire et reconnu des institutions et son engagement total au service de la Ville de Neuchâtel.

Fidèle à sa devise « Servir et disparaître » Rémy Voirol a souhaité que la capitale cantonale fusionnée, qui naîtra le 1^{er} janvier prochain, se mette en place avec une nouvelle personne à la tête de la Chancellerie.

Durant le premier semestre de l'année 2021, période transitoire au terme de laquelle il partira à la retraite, Rémy Voirol appuiera les nouvelles autorités dans leur action politique. Il fera aussi en sorte que la continuité soit assurée par la transmission administrative des dossiers du service dans les meilleures conditions et en soutenant si nécessaire la personne désignée pour lui succéder.

Le Conseil communal, de même que le comité de pilotage politique chargé de préparer la fusion des communes de Corcelles-Cormondèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, ont pris acte de la décision de Rémy Voirol. Le Conseil communal tient à témoigner sa profonde gratitude à celui qui, depuis 1993, s'est engagé sans compter pour le bien supérieur de la collectivité publique, au quotidien comme lors d'occasions extraordinaires.

Au cours de sa carrière, Rémy Voirol a en effet contribué au succès de toute une série d'événements qui ont marqué la ville et le canton, à l'instar d'Expo 02 et de ses journées cantonales, du Millénaire en 2011, de sa participation au rayonnement de la région au travers de jumelages, des activités internationales de l'Alliance des Neuchâtel du monde, d'un Tour de France et de trois boucles romandes, sans oublier le processus de la fusion.

Il a également décrit, avec humour, le métier de chancelier dans un ouvrage intitulé « Chacun A sa place », publié en 2007 et préfacé par la première chancelière de la Confédération, Annemarie Huber-Hotz.

Neuchâtel, le 8 septembre 2020

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires :

Thomas Facchinetti, président de la Ville, 032 717 75 02, thomas.facchinetti@ne.ch